



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21112
25 janvier 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

1. A la 81e séance plénière de sa quarante-quatrième session, le 15 décembre 1989, l'Assemblée générale a adopté la résolution 44/121, intitulée "Armement nucléaire d'Israël" 1/.

2. Au paragraphe 4 de ce texte, l'Assemblée générale :

"Prie une fois encore le Conseil de sécurité de prendre d'urgence des mesures efficaces pour faire en sorte qu'Israël se conforme à la résolution 487 (1981) du Conseil".

Note

1/ Non reproduite ici; pour le texte intégral, voir le document A/RES/44/121.
